

Décision 19-DCC-31 du 28 février 2019

relative à la prise de contrôle exclusif de la société So.bio par la société Carrefour France

Posted on: 01 avril 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe Carrefour

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Sté So.Bio

Lire

le texte intégral de la décision

37.64 Ko